

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU VILLAGE DE VACANCES L'OUSTAL DEL MAR

L'achat d'un séjour implique de la part de l'acheteur l'acceptation de l'ensemble des dispositions des conditions générales de vente ci-dessous.

Réservation

La personne qui effectue la réservation et dont le nom figure sur la confirmation de réservation est responsable financièrement notamment en cas d'annulation totale ou partielle du séjour.

Pour des raisons de sécurité, nous ne pourrions accueillir un nombre de personnes supérieur à celui que peut recevoir le logement attribué. En pension complète et demi-pension, les logements sont attribués selon la composition familiale.

Tarifs

Les tarifs publiés dans la présente brochure sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission et peuvent être soumis à modification. Ils sont forfaitaires et ne sauraient être décomposés.

Séjours

L'arrivée a lieu après 17 heures.

*Première prestation : le dîner (pour les séjours en pension complète et demi-pension)

*Dernière prestation : le petit-déjeuner (pour les séjours en pension complète et demi-pension.)

La demi-pension comprend le petit-déjeuner et le repas du soir.

Le jour du départ, les chambres doivent être libérées avant 10 heures.

Tout séjour écourté ou toutes prestations non consommées ne pourront faire l'objet d'un remboursement. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation volontaire ou involontaire du séjour (événements extérieurs ne permettant pas le départ prévu) sont à la charge du client sur la base tarifaire en vigueur.

Une caution par carte bancaire d'un minimum de 100 euros vous sera demandée le jour de votre arrivée pour assurer tous les extras.

Enfants

Les enfants de moins de quatre ans qui partagent la chambre des parents sont logés gratuitement. C'est l'âge de l'enfant à la date du début du séjour qui sert de référence pour fixer le montant de son séjour, conformément à la grille tarifaire.

Les prestations supplémentaires « enfants » devront être réglées sur place.

Une pièce justificative attestant de l'âge des enfants pourra être demandée à l'arrivée sur le lieu du séjour.

Taxe de séjour

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la municipalité n'est pas incluse dans nos tarifs. Elle est payable à l'arrivée.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis à L'Oustal del Mar. Seuls les chiens de compagnie de petites tailles (moins de 10 kg) sont autorisés. Cependant l'accès aux espaces communs est interdit : réception, restaurant, bar, terrasse ainsi que la piscine.

Conditions de modification du séjour

Toutes les modifications de réservation portant sur le lieu, la durée du séjour ainsi que sur le nombre de participants et/ou la composition familiale, doivent faire l'objet d'un accord préalable de la Direction de la Résidence.

Pour les séjours avec restauration, la modification du nombre de personnes, après réservation, peut entraîner un changement de tarif conformément à la grille tarifaire. Elle engendre, en cas de réduction du nombre de participants, des frais d'annulation énumérés ci-dessous.

Toute modification du jour d'arrivée et/ou de départ est soumis aux conditions d'annulation pour la prestation non consommée.

Droit à l'image

Pendant votre séjour, des vidéos ou des photographies peuvent être prises dans le cadre de notre animation et diffusées sur tout support (presse, affichage, internet). En conséquence, le client doit manifester à son arrivée dans l'établissement son refus par écrit de l'utilisation de son image.

Loi Hadopi

Nous mettons à votre disposition une connexion internet. Nous vous invitons à adopter une attitude responsable et à ne pas effectuer de téléchargements illégaux sous peine de sanction.

Données personnelles

Les données à caractère personnel traitées par notre établissement sont collectées à des fins de gestion commerciale et administrative. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'opposition sur les données qui vous concernent, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « Informatique et Libertés ». Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au village-club L'Oustal Del Mar.

Réclamation

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée à la Direction de la résidence où vous avez séjourné.

Nous vous informons que si vous avez soumis une réclamation auprès de notre établissement mais que notre réponse ne vous a pas donné satisfaction, vous pouvez contacter le médiateur, référencé par l'UMIH:

Médiation Tourisme et Voyages

15 avenue Carnot

75017 PARIS Tél : 01 42 67 96 68

info@mtv.travel

Litige

En cas de litige, seule la compétence du Tribunal de Paris est retenue.